

A KABOUL

Société à responsabilité limitée à Associé Unique

Au capital de 200 euros

Siège social : 19 Rue Cazault

61000 ALENCON

537726721 RCS ALENCON

(Extrait du PV des décisions de l'Associé Unique du 17/02/2025)

Décision n°1 Modification de l'article 7 des statuts suite à la cession de parts sociales

Concitamment à l'acte sous signature privée en date du 17 février 2025, portant cession de quatre (4) parts sociales lui appartenant dans la Société, l'Associé unique décide de remplacer l'article 7 des statuts par les dispositions suivantes :

ARTICLE 7 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à 200 (deux cents) euros.

Il est divisé en 10 parts sociales de 20 euros chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

-à Madame Freba SARWARI épouse NOURISTANI à concurrence de 6 parts sociales,

-à la Société JOLUA, immatriculée sous le numéro 940 457 120, à concurrence de 4 parts sociales

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 10 parts.

DECISION n°2 Nomination de Monsieur Jonathan ANGEVIN en qualité de gérant

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Jonathan ANGEVIN, né le 29/10/1987 à ALENCON (France), de nationalité Française, demeurant 102 Avenue de Courteille, 61000 ALENCON, en tant que cogérant de la Société.

Monsieur Jonathan ANGEVIN exercera ses fonctions sans limitation de durée.

Certifié conforme par la gérance

FREBA SARWARI ép. NOURISTANI

JONATHAN ANGEVIN

Pour acceptation des fonctions de gérant